ACR.BJ : 206

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE DU SAMEDI 6 NOVEMBRE 2021 à CROISSY BEAUBOURG

L'Assemblée Générale du Comité de Seine et Marne de Tennis s'est tenue le samedi 6 novembre 2021 au centre départemental de Croissy-Beaubourg.
L'ordre du jour appelait les questions suivantes :

- Vérification des pouvoirs – Compte des voix représentées
- Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 07 novembre 2020 en distanciel - Vote
- Modification des statuts et règlements - Vote
- Allocution du Président
- Rapport Moral
- Rapport politique sportive
- Rapport financier - Bilan 2021 - Quitus - Vote
- Rapport du Commissaire aux comptes
- Vote des comptes et résultats
- Vote de l'affectation du résultat au compte du report à nouveau
- Budget Prévisionnel 2022 – Vote
- Présentation de la liste des délégués du comité départemental à l'AG fédérale
- Election des délégués du Comité à l'Assemblée Générale FFT – Vote
- Résultats des votes
- Présentation de l'application APPS
- Interventions des institutionnels
- Questions diverses

VERIFICATION DES MANDATS – COMPTE DES VOIX REPRESENTEES

Après vérification des délégués, Président de l'association ou personne mandatée par ce dernier, et réalisation du décompte des voix des délégués connectés.

- Nombre d'associations inscrites : 146 pour 578 voix.
- Représentées lors de l'Assemblée Générale du 6 novembre 2021 : 52 clubs pour 286 voix.
- Quorum requis : 35% pour la modification des statuts, 20 % pour la tenue de l'Assemblée Générale ; atteint : 49,48 %.

Le quorum étant atteint, l'Assemblée Générale est déclarée ouverte.

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 07 NOVEMBRE 2020 EN DISTANCIEL

Approbation du PV de l'assemblée générale du 07 novembre 2020

La délibération a été adoptée

Majorité relative

TOTALITÉ DES SUFFRAGES

+ Pour : 252 voix
+ Contre : 0 voix
+ Abstention : 3 voix

100.00% Pour 0.00% Contre

MODIFICATIONS DES STATUTS ET REGLEMENTS DU COMITE DE SEINE ET MARNE DE TENNIS

TITRE I – BUT ET COMPOSITION

Article 1 - Objet - buts - durée - siège social

Le comité départemental exerce les responsabilités qui lui sont confiées par la ligue, essentiellement dans les domaines de l'action éducative et de l'organisation des compétitions sportives. Il participe aux relations avec les pouvoirs publics.
Il est soumis aux statuts et règlements de la Fédération Française de Tennis et de la ligue ....., qui ont valeur obligatoire pour lui, ses associations et les membres qui en dépendent. Le comité départemental est administré conformément aux règles fixées par les règlements administratifs de la FFT.

Modification des statuts et règlements : Titre I - article 1

La délibération a été adoptée

Majorité relative

TOTALITÉ DES SUFFRAGES

+ Pour : 267 voix
+ Contre : 0 voix
+ Abstention : 0 voix

100.00% Pour 0.00% Contre

TITRE II - ADMINISTRATION ET FONCTIONNEMENT

Article 4 - Composition

1. L'assemblée générale du comité départemental se compose des ~~représentants élus~~ délégués des associations du comité départemental, affiliées à la Fédération, à raison d'un délégué par association affiliée.

Modification des statuts et règlements : Titre II - article 4

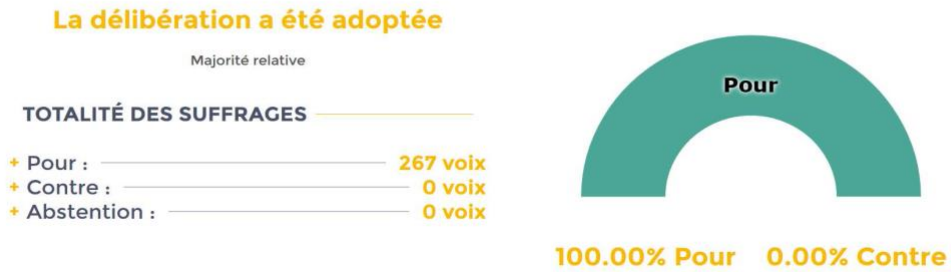

TITRE II - **ADMINISTRATION ET FONCTIONNEMENT**

Article 5 - Fonctionnement

2. Les convocations sont adressées par tout moyen faisant la preuve de sa réception avec l'ordre du jour aux délégués des associations affiliées quinze jours au moins avant la réunion ; ce délai peut être réduit à huit jours pour les assemblées générales ordinaires convoquées extraordinairement ou sur deuxième convocation.
4. L'assemblée est en principe organisée en présentiel. Cependant, à la discrétion du comité de direction de l'organisme concerné, l'organisation d'assemblées générales à distance par voie dématérialisée ou en format mixte (présentiel/distanciel) est autorisée dans les conditions prévues par les règlements administratifs de la FFT et conformément aux modalités d'organisation définies par le comité de direction de l'organisme concerné.
   En dehors de cette hypothèse, le vote par correspondance n'est pas autorisé.

5. Le vote par procuration est autorisé. Toutefois, le délégué d'une association affiliée ne peut représenter **qu'une seule autre association affiliée du comité départemental.** L'ensemble des voix dont il est ainsi titulaire (avec les voix issues de la procuration) ne pourra, en aucun cas, excéder cinq pour cent du total des voix dont disposent à l'Assemblée générale les associations affiliées du comité départemental.
   Au-delà de ce seuil, il doit renoncer à cette procuration.
   Ne peut être transmis aucun droit de vote pendant l'assemblée générale.

6. L'assemblée générale, pour être tenue valablement, doit se composer de délégués des associations affiliées portant **20% au moins des voix** présentes et représentées dont disposent lesdits délégués. Si ces proportions ne sont pas atteintes, l'assemblée est convoquée à nouveau à quinze jours au moins d'intervalle et elle peut alors délibérer quel que soit le nombre des délégués présents et des voix dont ils disposent.
   Les décisions sont prises à la majorité absolue des suffrages valablement exprimés hors bulletins blancs et nuls.

Modification des statuts et règlements : Titre II - article 5

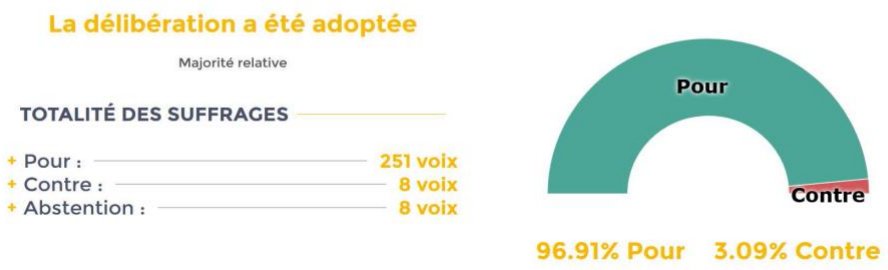

Les nouveaux statuts du Comité de Seine et Marne de Tennis sont adoptés.

ALLOCUTION DU PRESIDENT – BERNARD JOANNY

Bonjour à tous,

Bienvenue au Comité de Seine et Marne de Tennis, au sein de notre centre départemental, Maison des 150 clubs de notre territoire.
Merci à toutes et tous, présidentes et présidents de clubs, et bienvenue aux dirigeantes et dirigeants nouvellement élus.
Je tenais à saluer trois personnes disparues cette année :
Claude BOUTARD ancien président du TC Melun qui avait conduit son club au plus haut des compétitions nationales ; lui-même ayant été un pensionnaire régulier du Top 30 français
Jean Vincent DAUNA, membre des commissions médicale et senior +
et enfin Hilda RAJAOBELINA, membre de la Commission des Litiges de la Ligue IDF.
Ces deux derniers ayant été des piliers de nos commissions, des bénévoles impliqués. J'ai une pensée spéciale pour Hilda qui malgré son déménagement dans les Yvelines était restée fidèle à son territoire d'origine et de cœur, la Seine et Marne.
J'ai le plaisir d'accueillir Denis BRISSON, directeur des sports au département,
J'excuse Mme Bouchra FENZAR-RIZKIARTINE retenue par ailleurs, Vice- Présidente déléguée aux sports, élue au sein du Département sous la présidence de Jean François PARIGI.
J'excuse Madame Valérie DEBUCHY, Inspectrice Académique, retenue par ailleurs,
Alexandre JAMES, du Service Départemental à la Jeunesse, à l'engagement et aux Sports, nous excusons aussi Nadia ARAUJO.
Merci à Francis HUET, président du Comité départemental olympique et sportif pour sa présence à nos côtés.
Je salue la présence de Monsieur DELAMARRE du cabinet KPMG et de Monsieur CHAILLOUX du cabinet SECOD.
Après deux années extrêmement difficiles dues à la Covid-19, durant lesquelles les clubs ont particulièrement souffert, je suis heureux de vous retrouver en présentiel lors de cette AG 2021.

Je tenais à débuter en vous citant quelques chiffres de la saison 2020/2021 :

- Perte licences -7.78%,
- Perte chez les jeunes -10.80%
- Perte chez les adultes -4.81%

Nous pourrions ajouter à cela un exercice de la FFT déficitaire de - 92 millions d'euros dû à des Tournois de Roland Garros tronqués à cause de la crise sanitaire.
Bien que ces chiffres soient négatifs, je souhaitais souligner que vous, dirigeants et enseignants, avaient réussi à endiguer les effets de la crise sanitaire par votre mobilisation sans faille au niveau des clubs mais aussi avec l'aide de la FFT qui a assumé un plan de soutien et de relance malgré les mauvais résultats financiers.
Nous avons pu compter sur le soutien de notre département qui a maintenu les budgets au niveau du sport, le soutien des services de la préfecture et du ministère des sports qui nous ont aidés à mettre en place le plus rapidement possible les mesures sanitaires adéquates dans nos clubs et rassurer nos maires.
Et puis, je dirai que les actions de relance ont porté leurs fruits à la lecture des chiffres de notre comité en date du 5 novembre :

- ✓ +10,09% de jeunes,
- ✓ +5,48% d'adultes,
- ✓ +15% de licenciées chez les femmes,
- ✓ + de 500 jeunes filles dans nos clubs

Notre travail va donc continuer, pour confirmer la hausse de nos licenciés, fidéliser nos pratiquants, grâce entre autres aux nouvelles pratiques (Beach, Padel, Touch Tennis, E tennis, sociétal) et assurer la pérennité de nos clubs. Nos équipes en développement restent à disposition des clubs en difficulté mais aussi des clubs ayant expérimenté des nouvelles solutions ou programmes.
Le partage des bonnes pratiques, mises en place par nos clubs, sera essentiel pour le futur du tennis. Comme nous l'avons inscrit dans notre programme, nous développons les outils de communication pour les clubs et le comité.

L'un de ces outils sera la mise à disposition d'une Application mobiel avec notre partenaire APPS Conseils, spécifiquement à destination des clubs pour faciliter la recherche des informations du comité vers les clubs. Le BUT, 3 clics pour obtenir l'information via son téléphone portable !
Comme vous avez pu le voir, notre équipe communication, sous l'égide d'Anne Claire et Floriane, a diffusé les premières éditions du Libre Court 77 dans un format numérique plus moderne qui vous informe à travers ses différentes rubriques des actualités clubs et Comité.
L'autre axe majeur que souhaitons continuer de développer est celui de la formation. Au cours de cette année nous avons créé un catalogue de formations à destination des enseignants et de vous les dirigeants. Nous continuerons à vous proposer l'année prochaine de nouvelles formations en adéquation avec vos besoins.
Je souhaitais aussi féliciter Océane GUEMOUNI et Benjamin STRAPPE qui ont obtenu cette année, la certification QUALIOPI. Cette dernière est impérative dans le cadre de l'organisation des formations. Nous avons été pionniers en la matière au niveau de la Ligue Ile de France, en étant le premier Comité à obtenir la certification, de plus sans aucune non-conformité !
Dans le cadre de notre politique sportive, nous continuons le développement et l'accompagnement des clubs avec notre équipe technique via nos différentes actions comme le Club Formateur.
Notre équipe technique a organisé dernièrement une tournée de visites dans différents clubs de notre département où nous avons invité les enseignants locaux à participer à différentes thématiques de discussion.
Nous continuons le projet de la Nouvelle Ecole de Tennis dont la mise en route a été quelque peu ralentie par la crise de la Covid 19. Je ne peux que féliciter l'implication des membres de ce projet, porté directement par les enseignants de clubs avec l'aide de Pierre METIVIER.
Je vous confirme que conformément à nos engagements, nous avons décidé d'ouvrir les courts du centre d'entraînement du Comité à des enfants pour compléter leur programme d'entraînement en club par des entraînements physiques et/ou des entraînements tennis.
D'autres programmes menés par la Ligue viendront compléter ce dispositif.
Je vous informe aussi que notre équipe technique a connu le départ de Stéphane SARDA vers le Comité de la Seine Saint Denis et l'arrivée en remplacement de ce dernier de Geoffroy SOLVES. Nous avons aussi décidé d'incorporer Manon LEONARD, pur produit de notre Comité, à cette équipe dans le cadre de sa formation d'AMT.
Dans le cadre du travail de la Commission du Tennis Scolaire, je tenais à souligner les excellents résultats en terme de prise de licences au sein de notre Comité. Bravo au travail de Christine PINCE, présidente de commission et de son équipe assistée d'Alain MOISY. Nous avons d'ailleurs renouvelé la convention avec l'inspectrice académique Valérie DEBUCHY et l'UNSS. Nous travaillons de manière continue à la formation des CPC (Conseiller Pédagogique de Circonscription) aux programmes du tennis à l'école. N'hésitez pas à consulter Alain pour faciliter la mise en place de ces programmes.
Je souhaitais aussi vous faire un rapide point sur les travaux de notre centre départemental. Dans le cadre de la formation, nous avons aménagé une nouvelle salle de formation qui nous permet de recevoir des stages supplémentaires. Nous allons aussi très prochainement signer une convention de mise à disposition de nos locaux à destination de l'UCPA.
Le projet initial des travaux qui comprenait l'aménagement du parking, la rénovation de nos courts de terre battue, le relampage en LED de nos éclairages ainsi que d'autres travaux complémentaires est en cours de révision. Les différentes orientations de la FFT et de l'Etat dans le cadre des projets de l'ADCP, nous a amenés à revoir notre copie avec l'étude de créations de terrains de Padel et de Beach. Les autres modifications concerneront la VRD. Je remercie la Commission des travaux Christian BARACAT, Jean Claude DELABARRE et Gérard LEBEAU ainsi que nos équipes financière et développement qui ont dû retravailler sur le projet dans un temps très court tout en respectant les mesures financières préalablement votées par notre Assemblée Générale. Merci aussi à notre département qui nous soutient sur ce programme de travaux.

Je vous informe que malgré les deux dernières annulations de notre tournoi ITF, nous envisageons bien la tenue de l'édition 2022. Je remercie à ce titre tous les partenaires du Tournoi (Engie, le Département, l'agglomération, la BNPP, entre autres) qui nous ont assurés de leur soutien sur cette prochaine édition.
Dans le cadre du TOUR de France « Ensemble pour les Clubs » organisé par la FFT, j'ai le plaisir de vous annoncer que le Club du TC MELUN recevra les ambassadeurs de cette tournée le Lundi 6 décembre à partir de 13h30. Une importante délégation de la FFT dont le président Gilles MORETTON, Nathalie DECHY, Stéphanie COHEN ALORO, Nicolas ESCUDE, et bien d'autres seront présents pour participer à différents ateliers de travail sur 3 thématiques principales :

- Les CLUBS
- FORMATION & ENSEIGNANTS
- LE HAUT NIVEAU

L'ensemble des présidents des clubs seine et marnais et leurs enseignants sont les destinataires de cette rencontre. Je souhaite votre mobilisation sur cette journée mais aussi celle de vos enseignants. Merci de venir nombreux et de demander à vos enseignants de participer à cette manifestation. C'est une réelle opportunité d'échanges et de débats. Certains thèmes sont stratégiques pour notre politique de clubs. Soyons donc présents. Les invitations vous parviendront sous peu et le Comité vous recontactera individuellement pour valider votre présence.
Il y aura aussi quelques surprises…
L'assemblée générale de la ligue se tiendra samedi prochain à Roland Garros et je vous invite à y assister.

Enfin, je tenais à remercier les membres du Comité Directeur du Comité, les présidents de Commissions et les membres de ces dernières. Pour rappel, le Comité c'est 20 commissions et 77 membres qui œuvrent bénévolement au quotidien, à travers les 4 canaux organisationnels mais aussi un ensemble de salariés passionnés par leur travail, sous la tutelle de Gérard LEBEAU, comme ils l'ont démontré pendant la crise sanitaire et encore maintenant.

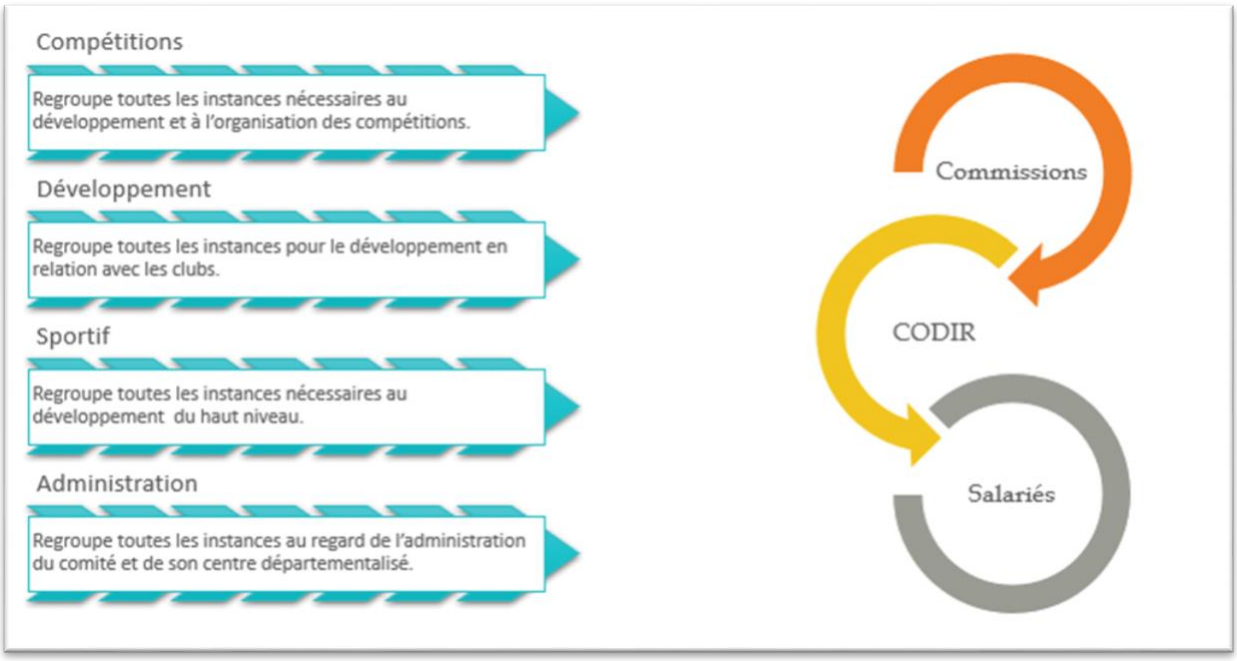

Un merci spécial aux membres du COPIL :
Philippe et Lionel les Trésoriers,
Martine et Samuel les Secrétaires généraux
Et Jean Claude DELABARRE mon vice-président.
Quant à vous, présidentes et présidents, dirigeantes et dirigeants de clubs, je vous remercie de votre implication au sein de vos clubs. Le Comité reste la maison des Clubs et je continuerai à défendre vos intérêts au sein de la Ligue et des institutions de la FFT.

RAPPORT MORAL - SECRETAIRE GENERALE MARTINE BOCOCK

Etat des licences

Je vais commencer par vous présenter un panorama de notre Comité. Cette première diapositive reprend un panorama complet de notre comité. Au total 20 588 licenciés répartis dans 151 clubs. Notre comité se place au 5ème rang au niveau de la ligue IDF. La répartition est d'environ 53,77% pour les jeunes et 46,36% pour les a**dultes.**

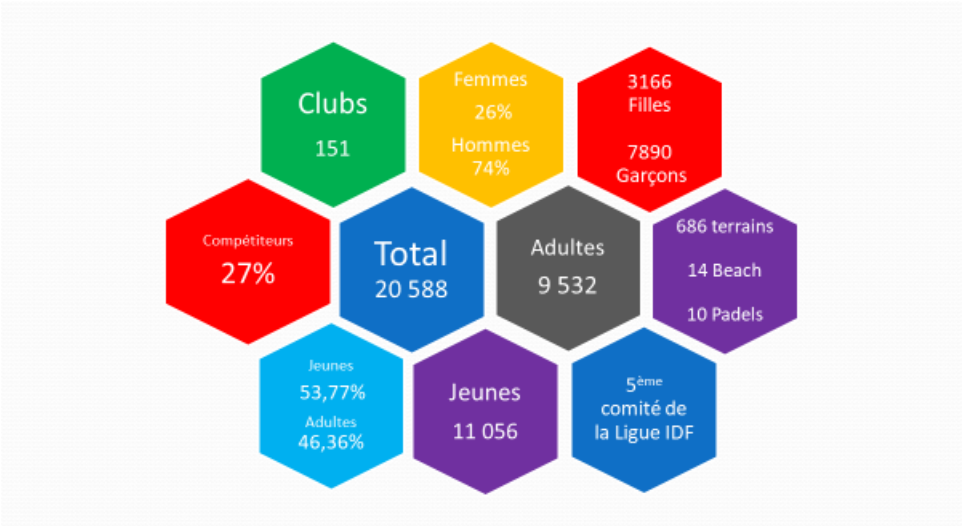

Le comité au sein de la Ligue IDF

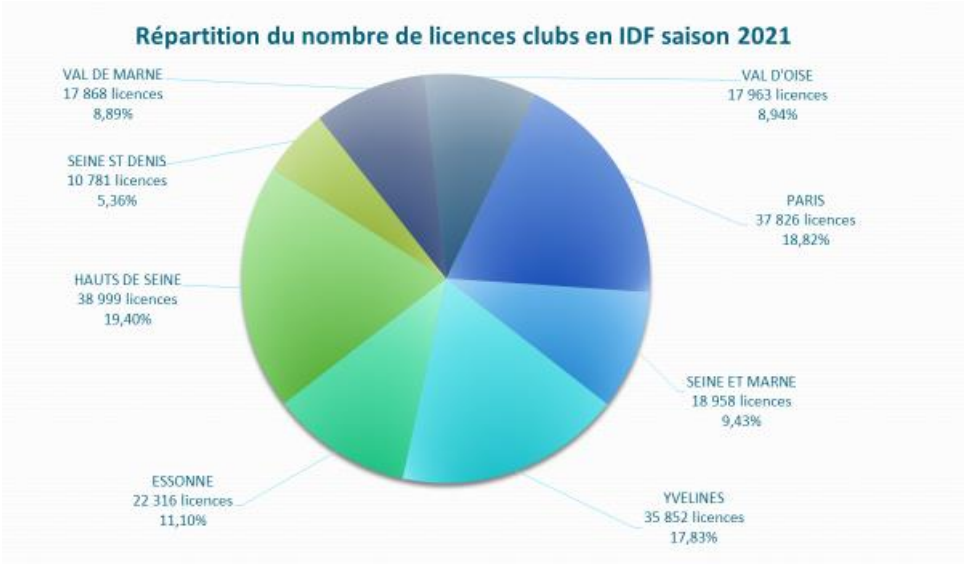

Classification des clubs SEM dans la matrice FFT

Tranches club	Nombre de clubs	% part clubs	Nombre licenciés	% part licenciés	Taille moyenne
A-50 licenciés ou moins	52	34%	1 217	5,9%	21
B-51 à 130 licenciés	48	32%	4 206	20,4%	88
C-131 à 250 licenciés	25	16,5%	4 633	22,5%	185
D-251 à 500 licenciés	19	12,5%	6 224	30,2%	328
E-501 licenciés à 1000 licenciés	7	5%	4 308	20,9%	615
F-1001 licenciés et plus	0				

Cette matrice qui vous devient de plus en plus familière, cette dernière étant utilisée dans les différents dossiers de subventions, vous permet de voir que 66 % de nos clubs sont situés dans les tranches A et B des clubs pour un peu plus de 26% de nos licenciés. Les clubs des tranches C et D représentant 29% des clubs pour 53% de nos licenciés. Les 7 clubs de la tranche E concentrant 21% de nos membres.

Bilan des licences

Typologie de licences	Au 31/08/20201	Commentaires
Licences C	18 958	- 7,78%
Licences D	560	29 transformées en licence C (4,9%)
Licences S	1069	7 transformées en licences C (0,7%)

Evolution des licences clubs

La formation

Les Evènements 2021

- 2ème confinement
- Accord de la préfecture du maintien des formations sous protocole renforcé
- OPCO – campagne d'adhésion. Financement accordé pour les salariés en présentiel
- Contrat 24 mois pour une assistante de formation en service civique
- 1er comité d'IDF certifié Qualiopi

Bilan 2021 en chiffres

Formations continues enseignants

- 36 sessions
- 297 inscriptions
- 26 thèmes
- 44 clubs 77
- 45 clubs extérieurs

Formation certifiante enseignants

- 12 stagiaires dont 2 passerelles
- 6 clubs 77
- 2 clubs extérieurs

Formation continue dirigeants

- 5 sessions (en distanciel)
- 18 inscriptions
- 4 thèmes
- 14 clubs 77
- 2 clubs extérieurs

Perspectives 2022

Opportunités

- Zone de chalandise plus large
- Créer et diversifier de nouvelles offres de formation
- Développer l'organisation générale
- Développer les compétences en interne
- Veille active

Menaces

- Fonds de financement (AFDAS)

- Concurrence de la ligue IDF et 91
- Ne pas renouveler l'offre de formation
- Ne pas chercher à conquérir de nouveaux marchés
- Ne pas se limiter à l'acquis
-

Commission de développement

Visites de clubs et réunions sectorielles

179 visites de club par visio et en présentiel
76 clubs visités, soit 50% de nos clubs visités sur la saison 2021

Dotations aux clubs

Kits communication FFT
Kits sanitaires supplémentaires comité pour répondre aux attentes des clubs
Dotation à l'ensemble de nos clubs d'un kit de prévention Covid 19

Commission Equipement

Commission Digitale

TEAMS

- Nombreuses réunions réalisées sous cet outil de visioconférence
- Utilisation de cet outil pour réunions internes ou externes
- Formation des clubs pour l'organisation de leur AG avec Teams

ADOC/TEN UP

- Forte demande de formations des dirigeants sur ces outils
- Logiciels en constante évolution selon les remontées des clubs

Au cours de la saison passée, le Comité est passé sur ADOC et a continué à former les dirigeants et enseignants des clubs sur les nouveautés mises en place sur ADOC. Nous sommes aussi le seul Comité à avoir atteint l'objectif de visibilité des offres Ten Up sur nos clubs.

Commission du Tennis Féminin

Animation reconquête des anciennes joueuses seine et marnaises : une réussite qui a engendré un CITAF Comité

- 16 participantes à l'animation du 3 juillet 2021 au comité
- 6 joueuses demandeuses et participantes aux CITAF du 18 septembre au 16 octobre 2021

Rappel : les CITAF sont des sessions de 5 séances auprès d'un public féminin et souhaitant (re)découvrir le tennis sous une forme conviviale. L'objectif est de leur donner goût à la pratique et qu'elles continuent en intégrant un cours au sein d'un club.

- Audit du tennis féminin effectué au cours de l'été 2021 pour déclinaison d'un plan d'actions visant à fidéliser et conquérir un public féminin dans nos clubs

Commission Tennis scolaire

Actions phares pour un déploiement

- Création d'un réseau CPS 1er degré/USEP/UNSS

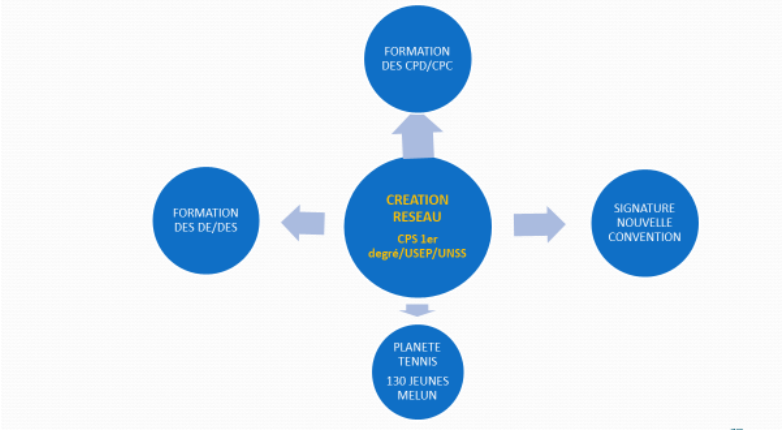

Commission Nouvelles Disciplines

Beach, un comité exemplaire en IDF

- Excellents résultats au championnat de France : 7 équipes qualifiées issues du comité

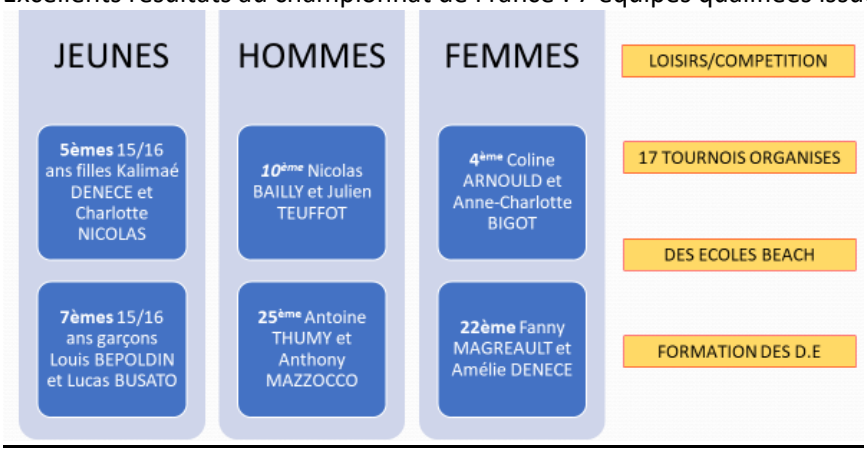

Padel, en pleine évolution

Une bonne implantation :

- 10 terrains sur 7 clubs.
- Projet de construction de 12 nouvelles pistes.

Une dynamique loisirs/compétition :

- 21 tournois padel.
- Beaucoup d'animations.
- Formation des DE

Commission Sociétal

Un bilan positif

- Une réunion effectuée pour dresser l'état des lieux du sociétal et définir un plan d'actions sur du court, moyen et long terme.
- Une formation Tennis Santé effectuée les 15, 16 et 19 mars 2021 avec 14 participants pour 21h de formation.
- 3 nouveaux clubs labellisés « Club tennis santé » par la FFT, soit 8 clubs en Seine et Marne disposant, en 2021, de ce label FFT.

  Ce chiffre augmente tous les ans, ce qui vient confirmer l'attrait des clubs pour cette thématique.

- Sensibilisation au tennis fauteuil effectuée lors de l'évènement « Planète Tennis » à Melun le 23 juin 2021 pour près de 130 jeunes tout au long de la journée.

Commission Satellisation

De la réflexion sur l'avenir pour les clubs

EXISTANT	- Etat des lieux des structures de nos clubs - Les offres proposées par les clubs - Appartenance des structures si club ou mairie
PLAN D'ACTION	- Créer une intercommunalité des présidents - Travailler avec les présidents de communautés de communes - Désigner des clubs tuteurs dans les secteurs concernés
MISE EN ŒUVRE 2022	- Communication vers les clubs - Proposer des programmes « clé en mains » - Créer une dynamique sur le territoire concerné

Commission Valorisation du bénévolat

Commission Epreuves individuelles

Une année compliquée

Pas de trophée Chatrier en Seine et Marne

- Mais la Ligue IDF a organisé des championnats individuels
- Alexis BENYAHIA de Champs sur Marne, champion en 35 ans messieurs
- Kristian VUKOVIC atteint les ½ finales en 11/12 ans

Commission départementale de l'Arbitrage

Activité consacrée à la formation en e-learning

Commission Harmonisation de Tournois et Classement

Harmonisation de tournois

Aucune harmonisation n'a été effectuée pour donner plus de choix aux compétiteurs

Classement

80 reclassements pour des joueurs Non Déterminés et quelques remises à niveau

Commission des Conflits sportifs

Commission des Epreuves Seniors et Tennis Entreprise

Commission des Epreuves Seniors +

Commission des Jeunes

Aucune activité, pour cause de COVID 19

Politique sportive – Conseiller Technique Régional, Pierre METIVIER

C'est une saison sportive, particulière et tronquée, qui vient de s'écouler. La COVID a impacté le cœur de notre activité durant toute l'année, sachant que la reprise progressive des pratiques, puis de la compétition s'est faite en milieu puis en fin de saison.
C'est donc un rapport sportif un peu singulier qui va suivre, avec notamment une part très restreinte sur ce qui l'alimentait principalement auparavant, les résultats sportifs.
C'est l'occasion de vous présenter un état des lieux des actions prioritaires qui ont pu être menées durant l'année, même si la plupart n'ont pas pu se tenir, en rapport étroit avec les objectifs déterminés dans la politique sportive.

Rappel des 4 grands axes de la politique sportive Seine-et-marnaise en lien avec les directives fédérales :

- Le développement et l'accompagnement des clubs dans leurs projets
- Le soutien à l'enseignement
- L'amélioration de la stratégie de repérage
- L'accompagnement des projets forts « Jeunes »

Des adaptations de fin de saison sont à mettre en avant :

- Priorité aux actions de repérage, de rattrapage, de suivi en compétition en lien avec le calendrier fédéral
- Le suivi du projet Nouvelle Ecole de Tennis (NET)
- Le soutien aux clubs, aux enseignants
- Le suivi des formations initiales et continues

<u>Bilan des actions qui ont été mises en place lors de la saison 2021 :</u>

- Développer et accompagner les clubs dans leurs projets :
  - Suivi du label Club Formateur SEM et des clubs concernés (10 clubs labellisés et suivis sur 3 modules différents : « Fille », « 8/9 ans » et « 10-12 ans »).
  - Conseils aux clubs sur leur politique sportive, de manière rapprochée avec le Développement, et dans le cadre du projet de la Nouvelle Ecole de Tennis. 18 enseignants et 21 clubs concernés.
  - Structuration de la compétition en relation avec les évolutions proposées pour la Galaxie tennis : Actions mises entre parenthèses au regard de la crise sanitaire.
  - Mise en place d'une offre d'entraînement physique et/ou tennis, complémentaire aux clubs, à l'attention des jeunes entraînés U18 à fort projet, sur les courts et avec les entraîneurs du Comité. 12 enfants concernés.

- Soutien à l'enseignement :
  - Information auprès des enseignants professionnels : Notre habituelle stratégie s'est résumée en l'organisation de réunions d'échanges en visio-conférence, avec le pôle développement, ainsi que de moments et échanges informels, notamment lors de la reprise de l'activité. 45 enseignants participants autour d'échanges, informations/formations sur le cadre réglementaire de la pratique, les autorisations spéciales, les protocoles de reprise, …
  - Participation aux formations CQP en SEM (14 stagiaires, 13 reçus), et DE (7 stagiaires engagés dans la formation sur 1 et 2 ans dont 3 qui certifiaient cette année, 1 reçu) et DES (2 stagiaires) en IDF : 15 actions de formation, jury, compagnonnage sur l'année.
  - Appui au développement du calendrier des formations continues à l'attention des enseignants (environ 80 enseignants ont participé à au moins une cession de formation sur les 36 organisées)

- Améliorer la stratégie de repérage :
  - Celle-ci, s'appuyant sur l'activité des clubs, est restée en stand-by. Des rassemblements de fin de saison nous ont permis de regrouper les U8 (20 enfants).

- Evolution de la politique de repérage en responsabilisant et en accompagnant les clubs :
    - Philosophie du brassage et ouverture aux clubs
    - Association des clubs et enseignants
    - Dispositifs des Clubs Galaxie U7 (2 clubs concernés), des Clubs formateurs (10), des Mini tennis
- Identification des enfants à projet et potentiel (4 enfants identifiés par année d'âge sur une quarantaine de vus dans l'année)
- Propositions d'actions et d'animations
    - Organisation de rassemblements de repérage (2 prévus par an – 1 annulé)
    - Organisation de rassemblements de matchs (annulés)
    - Ouverture de créneaux d'entraînement au Comité
    - Suivi en compétition (1 fois par mois depuis la reprise)

- Accompagner les projets forts : 5 enfants concernés
    - Il fut moins impacté par les contraintes COVID et a représenté le gros de notre activité avec la mise en place d'entraînements, de stages et le suivi en compétition pour l'élite lorsque cette dernière a pu reprendre.
    - Entraînements (3 à 5 créneaux au Comité en complément de ceux en club)
    - Suivi en compétition (Nationale, Internationale) et bourse au suivi en compétition
    - Accompagnement des enfants en suivi rapproché, parents et entraîneurs (mise en place du suivi médical 2 fois dans l'année, de formation et information aux parents en diététique et accompagnement à la performance, et aux entraîneurs sur suivi individualisé)

*« **<u>Résultats jeunes significatifs fin de saison 20/21 – Compétitions nationales et internationales</u>** :*

- *Mario VUKOVIC (10 ans - Coupvray) : 3ème Challenge national individuel – Blois / Finaliste Tournoi National Poitiers / Finaliste consolante TE Rép. Tchèque / ¼ de finaliste TE Bosnie et finaliste en double*
- *Pablo PRADAT (11 ans – La Ferté /s Jouarre) : 5ème TN Bressuire / ¼ de finaliste Tennis Europe Belgique*
- *Rafaël THAO-KEUANG (11 ans – Bailly-Romainvilliers) : 3ème TN Rochefort / ¼ de finaliste TE Belgique*
- *Kristian VUKOVIC (12 ans – Coupvray) : ½ finaliste TE Rép. Tchèque / ½ finaliste TE Serbie / Vainqueur en double TE Bosnie*
- *A noter le bel été de compétition lors de tournois de clubs de Timo MONIER VINARD (9 ans – Lésigny) qui est monté 15/5 au classement français. »*

RAPPORT FINANCIER, BILAN 2021 - TRESORIER GENERAL PHILIPPE CHOLLET

Bonjour à toutes et à tous, je vais vous présenter les résultats financiers et le bilan de la saison écoulée ainsi que le budget prévisionnel 2022
L'année 2021 a encore été une année très perturbée dans le fonctionnement des clubs et de notre comité.

- Nouveau report de notre tournoi ITF,
- L'annulation de l'ensemble des compétitions de notre comité,
- Recours à l'activité partiel pour les salariés.

Malgré cela, nous avons maîtrisé notre budget.

Avant de voir plus en détail ces résultats, je rappelle que plusieurs documents ont été envoyés dans les clubs : le compte de résultat, le bilan, le budget prévisionnel.
Les comptes ont été vérifiés par nos commissaires aux comptes, Monsieur DE FROISSARD et Monsieur DELAMARRE qui vous présentera son rapport dans quelques instants.
Ils ont été aussi présentés aux membres du Comité de direction, le Mardi 19 Octobre, qui les ont approuvés à l'unanimité.

Voyons donc ces résultats.

LE COMITE DE SEINE ET MARNE EN QUELQUES CHIFFRES

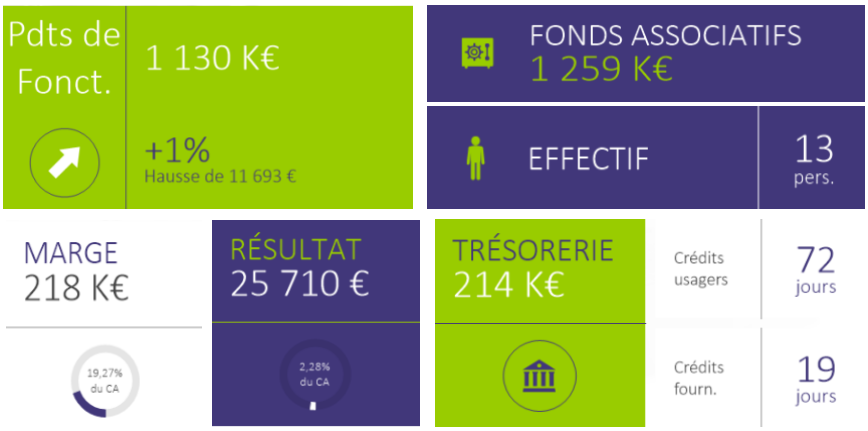

Notre association en quelques chiffres

- Les produits de fonctionnement d'un montant de 1 130 k€ en hausse de 1%
- Les fonds associatifs pour 1 259 K€,
- Suite à l'embauche d'Océane notre effectif passe à 13 personnes.
- La marge se monte à 218 k€ qui représente le total des ventes et des prestations.
- Un résultat positif de 25 710 € malgré une nouvelle année de crise, le résultat 2020 était de 68 650€
- Notre trésorerie s'élève au 31 aout est 214 k€
- Un petit rappel de l'évolution de notre trésorerie depuis 2018

Nous allons examiner maintenant plus en détail les activités du Comité.

ANALYSE DE NOTRE ACTIVITE

RESSOURCES ASSOCIATIVES

	2020/2021	2019/2020	Évolution
Subventions obtenues	97 997 €	59 503 €	+64,7%
Contributions financières	742 479 €	800 221 €	-7,2%
Utilisations des fonds dédiés	62 702 €	0 €	
Total des ressources	903 178 €	859 724 €	+5,1%

On retrouve dans le compte des contributions financières, les 20 588 licences représentant 220 344 €

ACTIVITE GLOBALE

	2020/2021	2019/2020	Évolution
Ressources associatives	903 178 €	859 724 €	+5,1%
Ventes de marchandises	5 €	192 €	-97,4%
Prestations vendues	226 910 €	258 484 €	-12,2%
Produits d'exploitation	1 130 093 €	1 118 400 €	+1%
Contributions volontaires	92 809 €	92 809 €	0%
Emplois contributions volontaires	92 809 €	92 809 €	0%

- Les produits d'exploitation sont de 1 130 093€.
- Les contributions volontaires sont au même niveau que la saison dernière.

PRODUITS DE FONCTIONNEMENT

2020/2021		1 160 820 €
2019/2020		1 160 788 €
	0%	+32 €

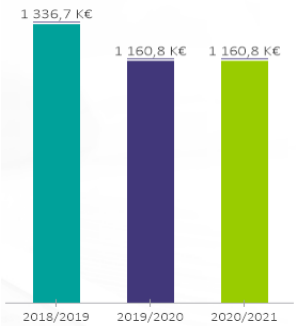

Les produits de fonctionnement sont à la même hauteur que la saison précédente.

CHARGES DE FONCTIONNEMENT

		% Produits
2020/2021	260 335 €	23,04%
2019/2020	281 939 €	25,21%
-7,7%		-21 604 €

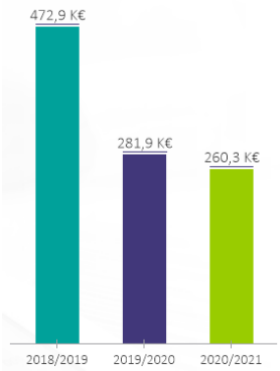

Une légère baisse de nos charges de 7,7%
Regardons maintenant le détail de ces charges

CHARGES EXTERNES

	2020/2021	2019/2020	Évolution	
Fournitures consommables	46 775 €	53 205 €	-6 430 €	-12,1%
Locations, Charges locatives	65 337 €	51 447 €	+13 890 €	+27%
Entretien, Réparations	16 159 €	15 422 €	+737 €	+4,8%
Primes d'assurance	14 121 €	15 380 €	-1 259 €	-8,2%
Intermédiaires et honoraires	53 231 €	38 660 €	+14 571 €	+37,7%
Informations et communications	11 911 €	25 119 €	-13 208 €	-52,6%
Transports	1 203 €	1 557 €	-354 €	-22,7%
Déplacements, Réception	18 924 €	43 067 €	-24 143 €	-56,1%
Frais postaux, Télécom.	18 391 €	20 042 €	-1 651 €	-8,2%
Frais bancaires	1 928 €	2 090 €	-162 €	-7,8%
Autres services extérieurs	12 356 €	15 949 €	-3 593 €	-22,5%
TOTAL	260 335 €	281 939 €	-21 604 €	-7,7%

Crise sanitaire oblige :

- Moins de réunions et déplacements,
- Moins de supports de communication,

IMPOTS ET TAXES

		% Produits
2020/2021	73 771 €	6,53%
2019/2020	67 612 €	6,05%
+9,1%	+6 159 €	

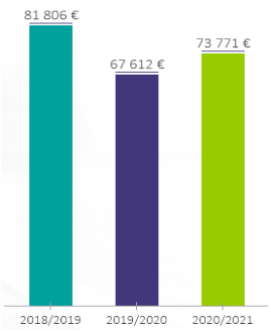

Nous retrouvons ici la taxe foncière, les taxes sur les salaires, la formation professionnelle.

CHARGES DE PERSONNEL

	2020/2021	2019/2020	Évolution
Salaires bruts	469 736 €	433 262 €	+8,4%
Charges sociales	114 968 €	158 928 €	-27,7%
Taux de charges sociales	24,48%	36,68%	-12,2
Autres charges du personnel	15 209 €	18 318 €	-17%

		% Produits
2020/2021	599 913 €	53,09%
2019/2020	610 507 €	54,59%
-1,7%	-10 594 €	

Les salariés ont bénéficié d'une augmentation générale de 1,5% et un maintien à 100% lors de l'activité partielle. Il faut noter la baisse des charges salariales suite aux différents dispositifs de l'état que nous avons utilisés.

RESULTAT DE L'EXERCICE

		% Produits
2020/2021	25 710 €	2,28%
2019/2020	68 650 €	6,14%
-62,5%	-42 940 €	

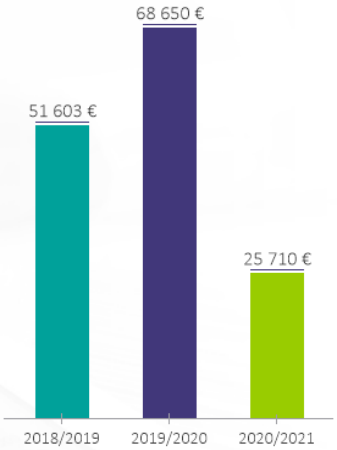

Malgré la crise traversée, et le maintien de nos engagements vis-à-vis des aides aux clubs, nous avons bien maitrisé notre budget avec un résultat final positif à 25 710€

SYNTHESE DE L'ACTIVITE

	2020/2021	2019/2020	Évolution	
Produits d'exploitation	1 130 093 €	1 118 400 €	+11 693 €	+1%
Marge globale	217 821 €	266 523 €	-48 702 €	-18,3%
Charges de fonctionnement	260 335 €	281 939 €	-21 604 €	-7,7%
Aides financières	12 360 €	33 075 €	-20 715 €	-62,6%
Impôts et taxes	73 771 €	67 612 €	+6 159 €	+9,1%
Charges de personnel	599 913 €	610 507 €	-10 594 €	-1,7%
Dotations aux amortissements	160 758 €	158 351 €	+2 407 €	+1,5%
Report en fonds dédiés	25 085 €	0 €	+25 085 €	
Résultat d'exploitation	19 482 €	17 147 €	+2 335 €	+13,6%
Résultat financier	-909 €	-1 515 €	+606 €	+40%
Résultat courant	18 573 €	15 632 €	+2 941 €	+18,8%
Résultat exceptionnel	8 134 €	60 346 €	-52 212 €	-86,5%
Résultat de l'exercice	25 710 €	68 650 €	-42 940 €	-62,5%

- On retrouve ici les 1 130 093€ en produits de fonctionnement.
Et donc le résultat de notre exercice pour cette année de 25 710€
Avant de soumettre au vote les comptes de la saison 2020 – 2021, je donne la parole à notre commissaire aux comptes Monsieur DELAMARRE du cabinet KPMG qui va vous faire lecture de son rapport.

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 août 2021

A l'Assemblée Générale de l'association Comité de Tennis de Seine et Marne

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association Comité de Tennis de Seine et Marne relatifs à l'exercice clos le 31 août 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.
Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.
Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie
« Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er septembre 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.
Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et règlementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

Responsabilités de la Direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité du comité à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de dissoudre le comité ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Comité Directeur.

Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article l.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense, le 5 novembre 2021

KPMG S.A.

Géraldine Roosen
Commissaire aux comptes

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance des rapports du Commissaire aux comptes et du Trésorier Général, approuve les comptes de l'exercice écoulé, résumés comme suit :

- Produits : 1 169 132 €
- Charges : 1 143 422 €
- Résultat positif : 25 710 €

Le Trésorier général soumet à l'Assemblée Générale le vote pour les comptes et résultats de la saison 2020-2021 :

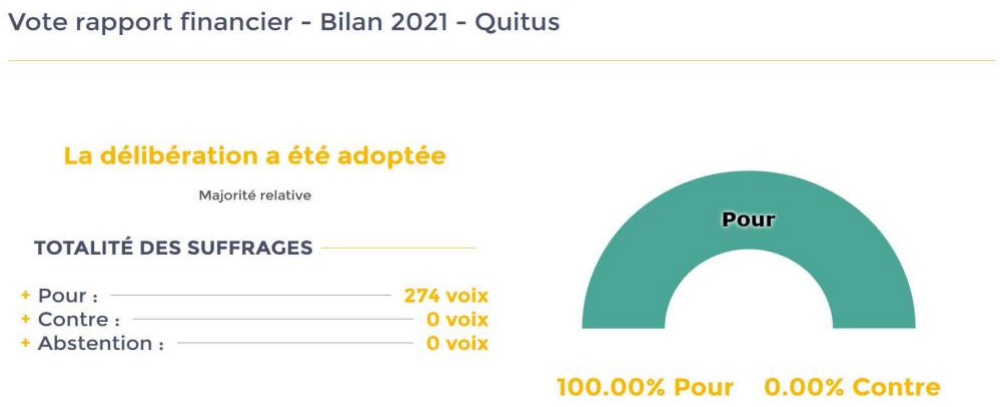

L'assemblée générale donne quitus de leur gestion au Trésorier Général, au Commissaire aux comptes, aux membres du Comité de direction, pour l'exercice écoulé.

Le trésorier Général demande à l'Assemblée Générale de voter le résultat d'affectation de 25 710 € au compte de report à nouveau

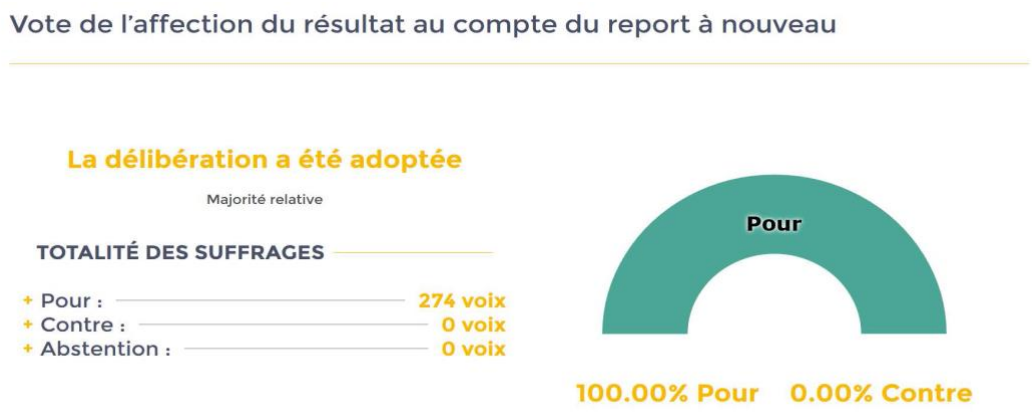

Les comptes de l'exercice 2020-2021 ainsi que l'affectation des résultats sont approuvés.

Je tenais à remercier l'ensemble les salariés pour leur travail au quotidien au comité et plus particulièrement Audrey et Gérard pour la gestion financière.
Remercier également Monsieur CHAILLOU et Isabelle du cabinet SECOD, et remercier les présidents des commissions car ils n'ont pas beaucoup dépensé cette année, COVID oblige.

Merci à tous.

BUDGET PREVISIONNEL 2021/2022 - TRESORIER GENERAL PHILIPPE CHOLLET

Je vous propose maintenant de voir l'approche budgétaire de la saison 2021-2022.
Je rappelle qu'il a été envoyé aux clubs après qu'il ait été présenté et approuvé par les membres du Comité de Direction le 19 octobre 2021.
Il a été établi dans un souci d'équilibre budgétaire entre charges et produits.

Libellé	Réalisé 2020 - 2021	Previsionnel 2022
achats	-55 869 €	-83 440 €
Assurances , entretiens et location divers	-107 611 €	-180 200 €
honoraires	-53 231 €	-57 700 €
prix des joueurs	0 €	-45 000 €
animations sportives et tournois	-11 911 €	-19 500 €
frais de missions et déplacement	-15 797 €	-72 700 €
frais de réunions des commisions	-4 330 €	-19 000 €
informatiques,affranchissements et téléphone	-18 391 €	-19 000 €
frais et services bancaires	-1 928 €	-2 000 €
cotisations autres organismes	-363 €	-4 500 €
impots, taxes et versements assimilés	-44 988 €	-46 200 €
charges du personnel	-628 696 €	-749 787 €
bourses et aides aux clubs	-12 360 €	-60 960 €
petits arrondis	-21 €	0 €
intérêts d'emprunts	-916 €	-1 000 €
charges exceptionnelles	-171 €	0 €
dotation aux amortissements	-185 844 €	-160 738 €
impots sur les sociétés	-997 €	-1 000 €
TOTAL CHARGES	**-1 143 422 €**	**-1 522 725 €**

Libellé	Réalisé 2020 - 2021	Previsionnel 2022
ventes de produits, de prestations de services et de marchandises	200 528 €	327 385 €
subventions publiques, ministérielles départements	97 997 €	191 100 €
partenariats, mécénats, dons , parrainages	26 387 €	73 600 €
licences tournoi et autres recettes FFT	742 479 €	769 902 €
produits divers de gestions courantes et exceptionnels	4 112 €	0 €
intêrets des comptes financiers	7 €	0 €
produits de cessions sur immobilisations corporelles	0 €	0 €
quote part subvention d'investissements	4 199 €	160 738 €
reprises diverses	62 702 €	0 €
transfert de charges et remboursements	30 721 €	0 €
TOTAL PRODUITS	**1 169 132 €**	**1 522 725 €**

Vote du budget prévisionnel 2021/2022

Suite aux éléments présentés, le Trésorier Général demande à l'Assemblée Générale de voter le budget 2021/2022 à l'équilibre :

- Charges : 1 522 725 €
- Produits : 1 522 725 €

Vote budget prévisionnel 2022

La délibération a été adoptée

Majorité relative

TOTALITÉ DES SUFFRAGES

+ Pour :	265 voix
+ Contre :	9 voix
+ Abstention :	0 voix

96.72% Pour 3.28% Contre

L'Assemblée Générale approuve le budget.
Le Président et le Trésorier général remercient l'Assemblée Générale pour sa confiance.

PRESENTATION DE LA LISTE DES DELEGUES DU COMITE DEPARTEMENTAL A L'AG FEDERALE.

Liste « Ensemble Pour un Autre Tennis en Seine et Marne »

Titulaires	
1	JOANNY Bernard
2	CHOLLET Philippe
Suppléants	
1	DELABARRE Jean Claude
2	BOCOCK Martine

ELECTION DES DELEGUES DU COMITE DEPARTEMENTAL A L'ASSEMBLEE GENERALE FFT

Election des délégués du comité département à l'AG Fédérale :

RÉSULTATS

RANG	NOM	VOIX
1	Liste Bernard JOANNY - Titulaires : B.JOANNY, P.CHOLLET - Supplé...	278

PRESENTATION DE L'APPLICATION MOBILE DU COMITE, THOMAS JULIE, HERVE BRISSET

Une appli aux couleurs du comité

- Moderne et intuitive
- Un nouveau canal de communication qui VOUS appartient
- Toute l'info en quelques « clics »

La boîte à outils

- Des liens vers des démarches en ligne
- Les réponses aux questions que vous vous posez
- Tout pour gérer votre club et le développer

Les formations du comité

- Un calendrier des formations du comité
- La possibilité de rechercher par profil (dirigeant/enseignant)
- Inscription via un formulaire dédié

Mais aussi

- Les dates et infos pour les compétitions (par épreuves, individuelles,…)
- Les actualités du comité
- Les infos pratiques du comité

Nous avons besoin de vous ! Laissez-nous votre avis :

- Ce que vous aimez
- Ce qu'il vous manque

C'est et ce sera une réussite grâce à vous

Intervention de Denis BRISSON directeur du service des sports du Conseil départemental de Seine-et-Marne

Denis BRISSON a fait part de sa surprise de voir que les pertes de licenciés n'ont pas été aussi importantes que l'on n'aurait pu l'imaginer et ce grâce au soutien du comité avec la mise en place d'actions auprès de ses clubs, pendant toute cette période difficile.
Il a rappelé le soutien du Département avec :

- Des actions mises en place pour soutenir l'emploi sportif
- Le renouvellement de la convention annuelle
- Partenariat sur les équipements. Cette action du fait de l'évolution des politiques départementales a un peu perdu d'ampleur ces dernières années, mais repart avec le service équipement et les chargés de développement. En cas de problématiques sur les installations, appartenant souvent aux collectivités de rattachement, les services équipement et développement du comité et le département peuvent, dans le cadre d'une politique contractuelle départementale, accompagner les clubs sur le développement et la mise aux normes des structures.
- Poursuite de l'accompagnement sur différentes actions, notamment, développement durable, soutien au fonctionnement, au CTD.
- Accompagnement très large sur des actions spécifiques mises en place par le comité : handi tennis, tennis adapté. Le développement en faveur du handicap, à tous les niveaux, est un axe fort souhaité par le président du Département, Jean-François PARIGI et le nouvel exécutif départemental.

Il a rappelé qu'il était important que les clubs fassent remonter leurs initiatives, pour faire évoluer la politique sportive et les soutiens potentiels.
Il a confirmé le soutien du département à l'ENGIE Open 2022, manifestation importante sur le département, pour le rayonnement de la pratique du tennis et du sport féminin.

Liste ministérielle : Manon étant blessée, à aujourd'hui, il n'y a plus personne à mettre dans les bourses individuelles. Challenge pour remonter…
Pour conclure, Denis BRISSON a tenu à féliciter les équipes du comité, salariés et bénévoles pour toutes les actions mises en place et Bernard JOANNY pour sa 1ère année de reprise après le passage de main.

Intervention de Alexandre JAMES, Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement, aux Sports

Alexandre JAMES, après avoir excusé Mme. Valérie DEBUCHY, directrice académique de l'Education Nationale et Nadia ARAUJO, responsable du SDJES, blessée, a fait part du plaisir d'assister à une réunion en présentiel.
Il a présenté le nouveau service départemental à la Jeunesse, à l'Engagement, aux Sports qui suite à une réforme des services de l'Etat, a remplacé, depuis le 1er janvier, les services en charge de la Jeunesse et des Sports qui étaient précédemment regroupés en un pôle au sein des directions départementales de la cohésion sociale.
Qu'est que ça change ? A la fois peu de choses et beaucoup de choses…
Peu de choses car les interlocuteurs et les missions restent les mêmes.
Beaucoup, parce que dorénavant, le SDJES se retrouve sous double tutelle du préfet et de la directrice de l'Education Nationale. La volonté est de créer des liens entre l'école, les clubs, le centre de loisirs, ce qui représente un gros changement philosophique pour le SEJES et pour l'Education Nationale.
Pas trop d'inquiétude à avoir en ce qui concerne le tennis car la question est considérablement traitée avec la convention qui a été signée.
Il a présenté les missions du SDJES, composé de 3 grands piliers :

- Un pilier politique sportive : fonds territorial de solidarité, aide à l'emploi, dispositif pass'sport, aide aux équipements sportifs (en attente des orientations, mais espoir que les clubs de tennis puissent en bénéficier, notamment pour le padel), politique de sport santé, politique de handicap.
- Un piler Jeunesse et Engagement : service civique, service national universel et ses missions d'intérêt général (concerne les élèves de seconde qui devront passer par un séjour dit de cohésion et ensuite une mission d'intérêt général de 84 heures, ce qui peut être un appui pour les clubs), développement de la formation et valorisation du bénévolat.
- Un dernier pilier (qui concerne mon service) sur la protection des pratiquants. Devant le nombre important, depuis deux ans, d'affaires et de problématiques remontées dans le milieu du sport, des actions de prévention des risques liés aux violences dans le sport et des moments de sensibilisation avec l'association Colosse aux pieds d'argile vont être remises en place.

Pour terminer, M. JAMES a remercié les clubs pour leur dynamisme. Il a plus particulièrement tenu à remercier M.JOANNY, M.LEBEAU et les équipes du comité pour leur réactivité durant cette période délicate et leur aide qui a permis de créer une ligne de communication avec la cellule interministérielle de crise, avec la préfecture et différents ministères, ce qui a permis d'avoir un retour terrain particulièrement précieux.

Intervention de Francis HUET - Président du Comité départemental olympique et sportif

Le CDOS et le CROS sont en attente des instructions du CNOSF. Une réunion avec la nouvelle présidente, Brigitte HENRIQUES, est prévue les 6 et 7 décembre.
Néanmoins, au niveau départemental, le CDOS, avec le conseil départemental et le service des sports, a travaillé sur des actions communes, notamment la journée olympique le 23 juin, à Vaires sur Marne, avec le passage de la ministre des sports.
Francis HUET a abordé quelques sujets :

- Site « mon club près de chez vous » : ce site mis en place par le CNOSF, il y a moins d'un an, permet à toute personne de voir toutes les activités sportives proposées près de chez elle. Ce site est alimenté par toutes les fédérations sportives françaises.
- Pass'sport : date de fin repoussée au 30 novembre et peut-être encore prolongée jusqu'au 22 février. Les premiers versements de fonds seront effectués par virement fin novembre.
- Paris 2024 et Terre de jeu : il n'y aura pas d'actions mises en place au niveau du CDOS et du CROSIF, car elles seraient soumises à l'obligation de prendre les sponsors et uniquement les sponsors de Paris 2024 et Terre de jeu.

- CRDS (Commission Régionale du Sport). Cette nouvelle commission, sous la gouvernance quadripartite associant l'État, les acteurs du sport, les collectivités locales et le monde économique et présidée par Evelyne CIRIEGI, présidente du CROSIF, a pour but de recenser toutes les installations sportives existantes et les besoins d'installations sportives en IDF et d'aider à leurs financements.

Questions diverses :

- Application mobile :
  Bien accueillie. Les clubs y voient une valeur ajoutée à la communication du comité vers ses clubs, mais pas forcément pour eux. Doublon avec Ten Up. L'argument majeur avancé est que l'appli augmente la relation de proximité avec les adhérents, grâce à des notifications ciblées.
- Gestion des réservations par des applications privées de type « anybody » « les déchaînés » : les clubs doivent se rapprocher de leur commune pour mettre en place et/ou revoir une convention de mise à disposition des installations.

Remise de médaille de la Jeunesse, des Sports et de l'engagement associatif

Médaille de Bronze :

- **LECUPPE Agnès**, *Présidente de Dammarie les Lys*

Remise des médailles de la Fédération Française de Tennis

Médaille de Bronze :

2020

- **BARACAT Christian**, *Trésorier du club d'Emerainville Malnoue, membre du Comité de direction*
- **ROUCAN Jean-Marc,** *Président du club de Chelles Tennis AS*

2021

- **GIRAULT Sylvie**, *Présidente du club de La Ferté sous Jouarre*
- **JOURDAN Stéphane***, Président du club de Vernou la Celle*
- **LEBRET Pierre,** *Président du club de Chevry Cossigny*
- **PILETTE Olivier,** *Président du club de Cesson Vert St Denis*

Médaille d'Argent :

2020

- **DRUET Marie-Christine,** *Champs sur Marne*
- **EYMEOUD Laurent***, Membre commissions du comité*
- **HAAS Daniel,** *Membre commissions du comité*

2021

- **NATALE Alain,** *Président du club de Croissy-Beaubourg*
- **ROGER Jean-Luc,** *Président du club d'Egreville*

Médaille de Vermeil :

2020

- **SMADJA Albert,** *Président du club de Choisy en Brie, Membre commissions du comité*
- **THERON Philippe***, Membre commissions du comité*
- **VALADE Brigitte,** *Membre commissions du comité*
- **WARO Joel***, Président commission médicale*

2021

- **GUILLEMIN Marcel,** *Président du club de Mitry Mory, Membre du comité de direction*
- **HIEBEL Alain, Président du club de Chalifert**
- **JACOB Benoit,** *Président du club de Champagne*, *Membre commissions du comité*

Remise Label Féminin

BRAY CS, CHAMPAGNE SUR SEINE TC, CHELLES TENNIS AS, COMBS LA VILLE TC, LE CHATELET TENNIS Brie des Rivières et Châteaux, ROZAY TC, ST MARD TENNIS, THORIGNY AJ, VILLENEUVE LE COMTE TC, VOINSLES COVY

Secrétaire de séance, Martine BOCOCK

Procès-verbal établi en 28 pages dont une annexe : description détaillée des responsabilités du Commissaire aux Comptes.

Bernard JOANNY
Président

Martine BOCOCK
Secrétaire Générale

KPMG S.A.
Tour EQHO
2, avenue Gambetta
CS60055
92066 Paris La Défense Cedex
France

Comité de Tennis de Seine et Marne

Siège social : 11, rue des Vieilles Vignes - 77183 Croissy-Beaubourg

Rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

Réunion de l'organe délibérant relative à l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 août 2021

A l'attention des membres de l'Assemblée Générale,

En notre qualité de Commissaire aux comptes de votre comité, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ORGANE DELIBERANT

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L. 612-5 du Code de commerce.

Paris La Défense, le 5 novembre 2021

KPMG S.A.

Geraldine ROOSEN

Commissaire aux comptes

KPMG SA
société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants adhérents de KPMG International Limited, une société de droit anglais (" private company limited by guarantee ").

SA
Société de commissariat aux comptes
Siège social : Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
775726417 RCS NANTERRE